

PALMARES 2015

DU CONCOURS DEPARTEMENTAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS



Les 5, 6 et 7 août les membres du Jury Départemental des Villes et Villages Fleuris, sous la présidence de M. François RAMPENBERG, ont visité les **15** communes sélectionnées par les Jurys d'Arrondissements.

A l'issue des délibérations, le Jury a établi le classement suivant :

Dans la 1ère catégorie : **3** communes de moins de 300 habitants

1 ^{er} prix	EPARCY
2 ^{ème} prix	CUISSY et GENY
3 ^{ème} prix	NEUVILLE sur AILETTE

Dans la 2ème catégorie : **5** communes de 301 à 1.000 habitants

1 ^{er} prix	RESSONS LE LONG
2 ^{ème} prix	MOLINCHART
3 ^{ème} prix	CONDREN

Dans la 3ème catégorie A : **5** communes de 1.001 à 3.000 habitants

1 ^{er} prix	COUCY LE CHATEAU
2 ^{ème} prix	SISSONNE
3 ^{ème} prix	MARLE

Dans la 3ème catégorie B : **1** commune de 5.001 à 12.000 habitants

FERE en TARDENOIS seule commune de sa catégorie à concourir, n'est pas classée mais le jury estime qu'elle mérite un premier prix.

Dans la 4ème catégorie A : **1** commune de 5.001 à 12.000 habitants

BOHAIN EN VERMANDOIS seule commune de sa catégorie à concourir, n'est pas classée mais le jury estime qu'elle mérite un premier prix.



TROPHEE DU CONSEIL GENERAL

Le jury décerne le Trophée du Conseil Général à la commune de **RESSONS LE LONG**



Le Jury donne ses encouragements aux communes de
CUISSY et GENY
MARLE
FERE en TARDENOIS



Le jury décerne le prix de la 1^{ère} participation à la commune de **CONDREN**



Le Jury décerne le prix du Jardinier aux communes de
FERE en TARDENOIS
BOHAIN en VERMANDOIS



Le Jury décerne le prix de la biodiversité à la commune de **SISSONNE**



CONCOURS REGIONAL

Le Jury présente au Concours Régional les communes de

**COUCY Le CHATEAU
EPARCY**

Pour prétendre à l'obtention d'une première fleur



Fait à Laon, le 10 août 2015

François RAMPELBERG,
Président du Jury Départemental
Du Concours des Villes et Villages Fleuris.

